



Centre de Prévention des Violences
Conjugales et Familiales

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Approuvé par l'Assemblée Générale le mercredi 14 mai 2025

Siège Social : Rue des Colonies, 11 à 1000 Bruxelles – Tél. 02/539.27.44

Déduction fiscale pour tout don à partir de 40€ par an

BNP Paribas Fortis : BE83 0010 5271 3415



INTRODUCTION

Lors de l'Assemblée Générale de mars 2025, les membres ont approuvé la vision stratégique définie par l'Organe Administratif pour les années à venir. Le rapport d'activité a été adapté pour mettre en valeur les actions menées selon quatre axes stratégiques, tout en maintenant les exigences des pouvoirs subsidants.

01

Institutions politiques

Renforcer l'influence de l'organisation pour accroître l'adhésion à sa cause et améliorer ses moyens d'action.

02

Société

Développer une expertise reconnue pour lutter contre les comportements sexistes et les violences basées sur le genre, notamment à travers la formation et l'éducation permanente.

03

Bénéficiaires

Adopter une approche empathique visant l'autonomisation des bénéficiaires, notamment via l'accompagnement juridique et les maisons d'accueil.

04

Centre

Optimiser le fonctionnement interne et garantir le bien-être des travailleurs grâce à des outils de communication, des formations et des initiatives du SIPP (Service Interne de Prévention et de Protection au travail).

L'ASBL : CÔTÉ INSTITUTIONNEL

MISSIONS ET VALEURS

Le CPVCF est un lieu d'accueil où les personnes victimes de violences conjugales et familiales trouvent une **aide administrative, psychologique, sociale, juridique**, ainsi qu'une **sécurité physique et psychique**.

Le Centre défend des valeurs fondamentales telles que la dignité, l'estime de soi et l'autonomie des victimes, en plaçant la justice au cœur de la lutte contre la violence. Dans chacune de nos interventions, la parole de la victime est toujours respectée et jamais remise en question.

Notre fonctionnement repose sur une collaboration étroite, mettant en avant les compétences de chaque membre de l'équipe et encourageant la formation continue.

LES MÉTHODES

L'accompagnement repose sur une **équipe pluridisciplinaire** adoptant une approche globale pour mieux appréhender la complexité des violences conjugales et familiales. Cette collaboration permet une vue d'ensemble et un suivi adapté à chaque situation.

Les situations familiales sont analysées selon une grille de lecture commune, basée sur le **Processus de Domination Conjugale (PDC)**.

LES AGRÉMENTS ET SUBVENTIONS

Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales est agréé et subsidié par :

- La Commission Communautaire Française (COCOF) et l'ONE pour son service d'hébergement
- La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour son service d'aide aux justiciables et l'Education Permanente Safe.brussels: Soutien notre service ambulatoire
- Les aides à l'emploi provenant de : Actiris (ACS, CPE) Fonds Maribel Fonds pour l'embauche compensatoire (BEC)
- Equal.brussels: Soutien le projet Femmes Expertes de Vécu

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES DE GENRES AU NIVEAU DES INSTANCES POLITIQUES

Le CPVCF, fort de plus de 45 ans d'expérience, met son expertise au service des instances fédérales, communautaires et régionales, tout en s'impliquant activement dans le secteur du sans-abrisme, notamment à travers ses deux maisons d'accueil.

AU NIVEAU FÉDÉRAL:

LA PLATEFORME NATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le CPVCF est membre de la Plateforme Nationale de la Société Civile, mise en place dans le cadre du Plan d'Action National 2021-2025, issu du Traité d'Istanbul.

En tant que membre, le CPVCF met son expertise à disposition pour nourrir le travail de la plateforme, fait le lien avec des associations non-membres, contribue à la rédaction des avis pour lesquels la plateforme est mandatée et assiste aux groupes de travail initiés par le GID.

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE ET RÉGIONAL :

LA TASK FORCE VIOLENCES CONJUGALES

Le CPVCF est membre de la Task Force Violences Conjugales. Essentielle pour favoriser les échanges entre administrations, cabinets ministériels et associations, elle assure :

- ✓ Le suivi des dispositifs (lignes d'écoute, chats, hébergements).
- ✓ Le recensement des actions locales à tous les niveaux.
- ✓ La transmission des enjeux à la Conférence Interministérielle Droits des femmes et aux ministères concernés.

APPROCHE INTERSECTORIELLE EN MATIÈRE DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Depuis 2018, le CPVCF participe au groupe de travail "Approche intersectorielle en matière de violences intrafamiliales". Convaincu de l'importance d'une collaboration entre les différents acteurs pour assurer la sécurité des familles victimes, il a travaillé à la création d'un protocole de concertation de cas de violences intrafamiliales, déterminant trois critères pour une intervention:

- La situation doit concerner des violences dans le couple et être connue par le Parquet de Bruxelles
- La situation doit être considérée comme complexe, à savoir qu'elle implique des répétitions de faits, de plaintes réciproques et/ou de précédents judiciaires pour les mêmes faits
- Le cas implique la présence de personnes mineures, victimes directes ou indirectes.

Le CPVCF joue un rôle actif en siégeant au comité d'accompagnement et en participant aux concertations de cas.

AU NIVEAU DU SECTEUR SANS-ABRI

L'AMA

La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri regroupe la majorité des maisons d'accueil de Bruxelles et de Wallonie dont le CPVCF. L'AMA défends leurs intérêts auprès des autorités subsidiaires et des instances qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des plus démunies. Elle sensibilise aussi sur la problématique des sans-abri et les activités des maisons d'accueil, et établit des ponts entre les différents services.

Un des grands chantiers en 2024 a été le suivi de la création du Master Plan rédigé par Bruss'help, qui donne les grandes balises pour la sortie du sans-chez-soirisme à l'aube de 2030.

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE INTÉGRÉE:

LA COLLECTIVE

Solidarité Femmes (SF), le CVFE et le CPVCF ont travaillé sur un **plaidoyer commun pour une politique intégrée de protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales**. Les trois associations se sont rencontrées autour des trois thématiques :

- La discrimination institutionnelle envers les femmes victimes de VCI en parcours migratoire;
- Le non-respect des principes de précaution et de protection des victimes adultes et enfants lors d'une séparation en contexte de VCI;
- L'utilisation infondée du concept d'aliénation parentale dans le cadre d'une séparation en contexte de VCI.

Sur cette base, des **recommandations** ont été élaborées et présentées aux décideurs politiques, dont le ministre de l'Égalité des chances.

L'EXPERTISE COMME OUTIL POUR COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

L'EDUCATION PERMANENTE

Les ateliers d'EP mettent en place différents espaces d'expressions et de discussion afin de permettre aux femmes dans une situation de domination de développer leur pouvoir d'agir, tant au niveau individuel que collectif. Ces espaces d'expressions et d'action leur permettent également de participer à la vie sociale, culturelle, politique et économique., de comprendre leur réalité sociale et de s'engager pour une société égalitaire libre de violences.

Violences entre (ex) partenaires intimes et violences basées sur le genre

Les ateliers d'Éducation Permanente déconstruisent la socialisation sexiste qui enferme les femmes dans des rôles stéréotypés favorisant les violences conjugales. À travers des échanges sur les normes de genre, les croyances sexistes et l'emprise, les participantes prennent conscience des mécanismes de domination. Les animations, notamment en maison d'accueil, explorent le cycle des violences et leurs impacts sur l'identité et l'autonomie des femmes.

Exclusion socio-économique et culturelle

Le public suivi par le CPVCF est un public en grande précarité : les violences conjugales isolent, appauvrissent et marginalisent les victimes. Les ateliers d'EP travaillent l'ouverture de leurs droits sociaux, culturels, économiques, parentaux et juridiques.

Accès aux droits de maintien de séjour et discriminations intersectionnelles

Le CPVCF accompagne des femmes migrantes confrontées au racisme, aux discriminations et aux violences institutionnelles, qui les maintiennent dans une dépendance conjugale due à leur statut de résidence. Les ateliers d'Éducation Permanente les aident à se renforcer, défendre leurs droits, revendiquer des changements en matière de migration et sensibiliser le public à ces injustices.

LES FORMATIONS DES PROFESSIONNELS

Détection, Prise en charge et Orientation des violences conjugales et sexuelles

En 2018, la Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF) a convié le CPVCF pour participer à un projet pour améliorer la Détection des violences conjugales et sexuelles, la Prise en charge et l'Orientation des victimes - PDO. L'objectif final est de coproduire des outils à destination des associations et services de première ligne actifs à Bruxelles et en Wallonie. Depuis chaque année, la cellule formation est active dans ce projet.

Le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales

Depuis 2023, le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales a été constitué en association. Le CVFE, Solidarité Femmes, Praxis et le CPVCF en sont les membres fondateurs. Le Pôle porte trois projets majeurs : la ligne d'écoute Violences Conjugales, les formations PDC et DIVICO.

Le projet de formation l'AMA

Le projet AMA s'est développé sur deux années 2023-2024. L'objectif de ce projet est de répondre au besoin des formations dans le secteur bruxellois du sans-abrisme, confrontée aux problématiques de violences conjugales et intrafamiliale. En 2024 : 61 jours de formations ont été données par la cellule formation

LES PROJETS PRÉVENTION AUX VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Centre de Prévention de Ganshoren

Lancé en 2021 par le Centre de Prévention de Ganshoren et le CPVCF, ce programme vise à sensibiliser les adolescents aux rapports de force genrés, souvent présents dès l'enfance et pouvant favoriser des violences dans les relations amoureuses.

L'animation, mêlant témoignages et interactions, aide les jeunes à comprendre l'impact de ces dynamiques et l'importance du soutien aux victimes.

Depuis 2023, le programme a touché 775 élèves à travers des interventions en classes secondaires. En 2024/2025, il évolue vers une seconde phase où les jeunes seront impliqués dans la transmission du message à leurs pairs.

Projet CRUSH

Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes

Le projet CRUSH, mené par le CPVCF, SOLFEM et le CVFE, vise à promouvoir des **relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes**. En collaboration avec des Maisons de Jeunes (MJ) et AMO, il propose :

- ✓ Une formation pour les professionnel·les des MJ et AMO afin de les outiller sur les violences dans les relations amoureuses et la responsabilisation des auteurs.
- ✓ Des animations pour les jeunes sur les stéréotypes de genre, les masculinités, les violences relationnelles et l'auto-défense féministe.

A la suite de la première phase en 2023, le projet a été enrichi avec de nouveaux modules sur les masculinités et discours masculinistes.

ACTION DE TERRAIN AUPRÈS DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

LE SERVICE D'AIDE AUX JUSTICIABLES

Le service ambulatoire est spécialisé dans l'accueil, l'écoute, le soutien, l'information et l'orientation des personnes touchées par les violences conjugales et intrafamiliales. L'accompagnement se fait en individuel ou en groupe de parole. Une permanence est assurée pour les victimes de violences conjugales en parcours de migration.

La permanence téléphonique

La permanence téléphonique offre:

- ◆ Un accueil et **écoute** active
- ◆ Des **conseils juridiques, sociaux et de protection**.
- ◆ **Une orientation** vers un suivi psychosocial ou un service adapté si nécessaire.

Un accueil sur rendez-vous

Après un premier contact téléphonique, les personnes sont reçues en rendez-vous confidentiel, gratuit et individualisé pour un éventuel suivi psychosocial.

L'aide et l'accompagnement psychologique

Le CPVCF propose un accompagnement psychologique sécurisé, aidant les victimes à comprendre les violences subies, briser l'emprise et reconstruire leur autonomie.

L'aide et l'accompagnement social

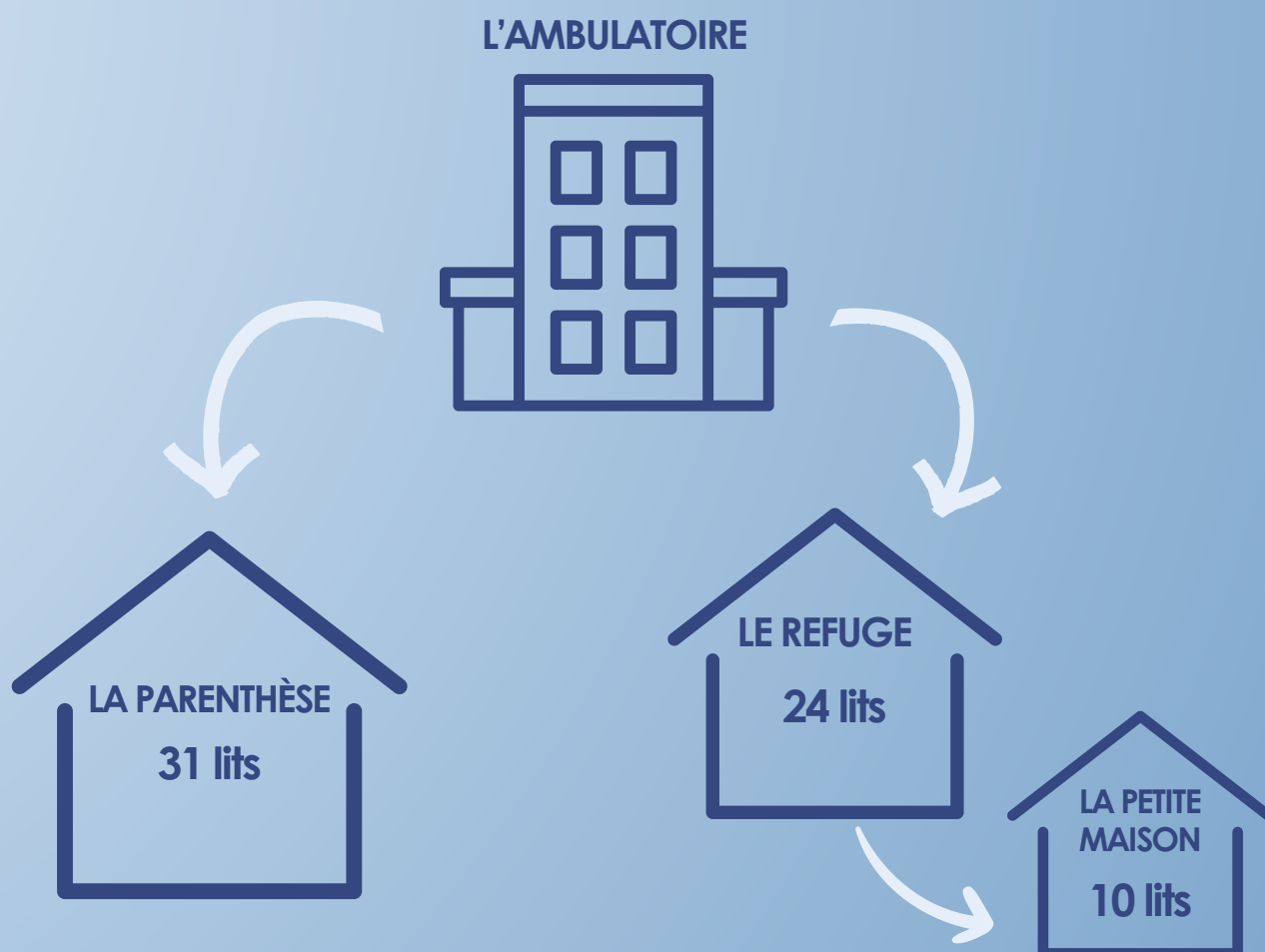
Le service ambulatoire offre un accompagnement:

- ◆ **Administratif** : Information sur les titres de séjour et demandes de logement social ou de transit.
 - ◆ **Financier** : Orientation vers le CPAS (RIS), l'ONEM (allocations de chômage) et la mutuelle (incapacité de travail).
 - ◆ **Juridique** : Accompagnement dans la préparation de plaintes, les démarches de séparation, divorce et garde d'enfants.
- Il travaille en réseau en collaborant avec d'autres partenaires spécialisés.

Le groupe de parole

Le CPVCF propose un groupe de parole pour victimes animé par un psychologue et une pair-aidante.

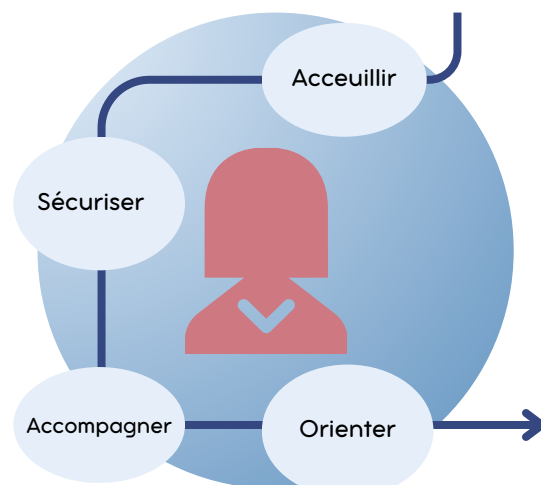
PROJETS COLLECTIFS ET ACTIVITÉS PONCTUELLES DES MAISONS D'ACCUEIL



Le CPVCF a trois maisons d'accueil à adresse confidentielle sous liste d'attente pour femmes et enfants sans limite d'âge.

Elles sont reconnues par la COCOF pour la mission spécifique de soutien aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Les équipes travaillent sous le mandat : "Accueillir - Sécuriser - Accompagner - Orienter".



L'EQUIPE ADULTES :

L'équipe adultes soutient les femmes pendant et après leur hébergement, en les aidant à retrouver confiance en elles, à mieux comprendre leurs besoins et à faire des choix éclairés (séparation, retour au domicile, formation, logement...). Chaque femme bénéficie d'un.e référent.e qui collabore avec une équipe pluridisciplinaire et un réseau de partenaires. L'écoute est au cœur du suivi des personnes hébergées : elles bénéficient d'un soutien psychosocial et juridique, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives et budgétaires.

LE POST-HÉBERGEMENT

L'équipe propose un suivi post-hébergement pour permettre une continuité du travail effectué en maison d'accueil soit un soutien psychosocial, administratif, juridique et économique. Ce suivi est fixé à 3 mois renouvelables deux fois à la suite d'une évaluation avec une durée maximale de 9 mois.

L'EQUIPE EDUCATIVE :

L'équipe éducative accompagne les enfants et adolescents hébergés dans leur reconstruction, en collaboration avec leur mère, en les reconnaissant comme victimes à part entière. Cet accompagnement repose sur cinq piliers : sécurité, observation, lien mère-enfant, estime de soi et gestion des émotions. Pour soutenir les familles dans un cadre bienveillant, les éducateurs proposent divers ateliers, activités et un suivi parental favorisant leur réadaptation.

L'EQUIPE INTENDANCE

L'équipe intendance veille à la maintenance des maisons d'accueil et au bien-être des hébergées. Elle favorise la convivialité en organisant un repas collectif hebdomadaire et des événements festifs; et assure la collecte et distribution des dons matériels. En plus de ces tâches, elle joue un rôle social et de soutien, en étant à l'écoute des femmes et en appuyant les autres équipes (accompagnements, garde d'enfants, sorties).

LES CONVENTIONS DE COLLABORATION LIÉE AUX LOGEMENTS

LES SISP:

Comme le prévoit la législation des sociétés immobilières de service public, des conventions annuelles de collaboration entre les SISP et les maisons d'accueil permettent les dérogations Article 36. Pour l'année 2024, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales a signé 3 conventions :

Nom de l'organisme	Nombre de logements
Comensia	2
Foyer du Sud	5
Foyer Schabekois	1

LE FONDS DU LOGEMENT :

Suite à la prolongation de la convention qui nous lie au Fonds du Logement, nous avons proposé à deux familles d'intégrer en priorité des logements du Fonds. Les logements ainsi obtenus permettent aux familles de se stabiliser sur du long terme.

L' AIS BAITA

En 2024, la collaboration entre le CPVCF et BAITA s'est poursuivie avec le système de bail de trois ans pour les femmes et familles, leur offrant stabilité et temps pour se reconstruire. Grâce à cette rotation, une famille a pu quitter une maison d'accueil pour intégrer un logement BAITA.

LOGEMENT COMMUNAL D'IXELLES

En 2024, le CPVCF a bénéficié d'une dérogation, activée grâce à une convention avec la commune d'Ixelles, permettant de proposer une candidature pour un logement tous les trois ans. La dernière ayant été utilisée en 2022, une nouvelle demande ne pourra être faite qu'en 2025. Cette collaboration assure néanmoins une sortie stable et durable pour la famille bénéficiaire.

CONVENTIONS LIÉES AU BIEN-ÊTRE DES BÉNÉFICIAIRES DE NOS MAISONS D'ACCUEIL

L'Asbl DANA: massage-relaxation

L'équipe de masseurs de Dana vient régulièrement dans les deux maisons d'accueil pour proposer des séances de relaxation et de massage aussi bien pour les enfants que pour les femmes. En 2024, 65 adultes et 34 enfants ont pu bénéficier de ce service.

Le volet santé et la Maison médicale du Maelbeek

Depuis 40 ans, le CPVCF collabore avec la Maison Médicale du Maelbeek, qui assure le suivi médical des femmes et enfants hébergés et dont l'équipe est sensibilisée aux violences conjugales. Ces médecins sont les seuls habilités à se déplacer en maison d'accueil si nécessaire.

Les réseaux extérieurs liés aux suivis des familles

Les maisons d'accueil du CPVCF collaborent avec divers acteurs de terrain pour assurer le suivi des familles. Elles travaillent notamment avec une consultation ONE proche de la maison d'accueil, un réseau de crèches bruxelloises et les CPMS des écoles fréquentées par les enfants hébergés.

LE SOUTIEN AUX ÉQUIPES

Actions du SIPP pour 2024

Registre des faits indésirables :

Création d'un registre en ligne via QR code pour mieux signaler et analyser les incidents (agressions, blessures, harcèlement, etc.).

Sécurité et prévention :

- Formation et recyclage des 7 secouristes répartis sur 3 sites.
- Exercices incendie annuels avec fiches d'instructions en maison d'accueil.
- Mise en conformité des châssis de la Parenthèse et visites techniques des sites.

Soutien au personnel :

- Accompagnement spécifique au retour après une longue absence.
- Sauvegarde des données suite à une perte massive de fichiers sur le drive.

LISTE DES FORMATIONS SUIVIES PAR LE PERSONNEL

INTERVISION

- Intervision Pair-aidante

SIPP

- Recyclage secourisme

SUPERVISIONS

- Supervision individuelle
- Supervision collective du personnel

PDC

- Approfondissement PDC
- Module "auteurs de violence"
- Accompagnement des enfants
- Module initial
- Module "victimes"

FORMATIONS

- Approfondissement accompagnement des étrangers
- Atelier "Dire le juste et l'injuste"
- Focus sur les vulnérabilités spécifiques
- Genre et Islam dans le monde contemporain
- Gestion et animation de projet
- La parentalité, justice et institutions
- Les fondamentaux du coaching
- Les motivations des 9 bases
- Professionnels de justice
- Réalisation de vidéos pour les réseaux sociaux
- Table Ronde Pour une politique intégrée d'accompagnement et de protection des victimes de VC
- Toolbox

COLLOQUES

- Colloque international , pédagogie émancipatrice féministe EP
- Prévention de l'inceste et des violences sexuelles envers les enfants et ados
- Violences dans le couple : prévention et gestion du risque létal

